

Cette étude de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Côte d'Ivoire a été réalisée dans le cadre d'un projet financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



Enquêteur traversant un pont pour atteindre une localité à Bloléquin. © OIM 2022/Sehohon Michael DOH

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Réaliser un profil pilote de la population migrante dans les régions cacaoyères du Cavally et du Gôh, avec un focus sur les enfants, et notamment leurs rôles dans les plantations

MÉTHODOLOGIE

- Populations cibles : population migrante et communautés hôtes
- Zones de couverture : Cavally et Gôh
- Critères de sélection des localités : (1) zone cacaoyère; (2) forte présence présumée de migrants; (3) forêt classée et (4) existence présumée de travail des enfants
- 15 énumérateurs déployés

Trois étapes pour la collecte de données :

- (1) Cartographie des régions
- (2) Cartographie des localités* (121)

Régions	Départements	Sous-préfectures
Cavally	Bloléquin	Bloléquin
Gôh	Oumé	Diégonéfla

- (3) Enquête ménage : 1290 ménages enquêtés

* Nombre d'informateurs clés : 275

PROFIL DE LA POPULATION MIGRANTE À BLOLÉQUIN

Informations sur les ménages

- 42% âgés de moins de 15 ans
- 50% des migrants de plus de 5 ans n'ont jamais été scolarisés (contre 17% pour les communautés hôtes).

Pays de naissance et de nationalité

Pays de naissance	Pays de nationalité
<ul style="list-style-type: none"> • Côte d'Ivoire : 63% • Burkina Faso : 32% • Mali : 4% • Autres : 1% 	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso : 75% • Côte d'Ivoire : 13% • Mali : 11% • Autres : 1%

57% DES CHEFS DE MÉNAGES À BLOLÉQUIN DÉCLARENT ÊTRE ARRIVÉS EN CÔTE D'IVOIRE AVANT 2000.

Choix de la localité de résidence

Le choix de la localité de résidence en Côte d'Ivoire a été déterminé par la présence de plantations de cacao (88%) et par les opportunités de travail (56%).

Parmi les chefs de ménages migrants enquêtés, 93% déclarent ne pas avoir l'intention de quitter cette localité.

Possession de plantations de cacao

Le revenu annuel moyen des ménages migrants issu du cacao est de 1 241 578 FCFA.

Possession de plantations	Documents qui l'attestent
<ul style="list-style-type: none"> • Migrants : 93% • Hôtes : 72% 	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants : 75% • Hôtes : 74%

Accès aux services sociaux de base

38% DES CHEFS DE MÉNAGE MIGRANTS ONT DÉCLARÉ QUE LA TOTALITÉ DE LEURS ENFANTS SONT SCOLARISÉS (HÔTES 84%).

Les principales raisons de la non-scolarisation sont : absence d'école ; absence de documents administratifs ; plus faible priorisation de la scolarisation.

En outre, parmi les chefs de ménage migrants, 74% ont répondu avoir accès à un centre de santé (82% hôtes) ; 54% à des latrines (86% hôtes) ; 30% à l'eau potable (66% hôtes) et 0% à l'électricité (75% hôtes).

Principaux besoins exprimés

Les principaux besoins exprimés par les chefs de ménages migrants à Bloléquin sont : l'eau potable (70% / 54% hôtes), les services de santé (47% / 25% hôtes) et l'éducation (35% / 21% hôtes).

Cohésion sociale

Les relations avec les communautés hôtes sont considérées comme bonnes à très bonnes par la population migrante (97% / 95% hôtes).

PROFIL DE LA POPULATION MIGRANTE À DIÉGONÉFLA

Informations sur les ménages

- 38% âgés de moins de 15 ans
- 25% des migrants de plus de 5 ans n'ont jamais été scolarisés (hôtes 12%).

Pays de naissance et de nationalité

Pays de naissance	Pays de nationalité
<ul style="list-style-type: none"> • Côte d'Ivoire : 85% • Burkina Faso : 14% • Autres : 1% 	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso : 90% • Côte d'Ivoire : 6% • Autres : 4%

78% DES CHEFS DE MÉNAGES À DIÉGONÉFLA DÉCLARENT ÊTRE ARRIVÉS EN CÔTE D'IVOIRE AVANT 2000.

Choix de la localité de résidence

Le choix de la localité de résidence en Côte d'Ivoire a été déterminé par la présence de plantations de cacao (95%) et par les opportunités de travail (60%).

Parmi les chefs de migrants enquêtés, 99% déclarent ne pas avoir l'intention de quitter cette localité.

Possession de plantations de cacao

Le revenu annuel moyen des ménages migrants issu du cacao est de 1 145 562 FCFA.

Possession de
plantations

- Migrants : 88%
- Hôtes : 91%

Documents qui
l'attestent

- Migrants : 82%
- Hôtes : 53%

Accès aux services sociaux de base

70% des chefs de ménage migrants ont déclaré que la totalité de leurs enfants sont scolarisés (hôtes 89%).

En outre, parmi les chefs de ménage migrants, 96% ont répondu avoir accès à un centre de santé (87% hôtes) ; 69% à des latrines (64% hôtes) ; 8% à l'eau potable (16% hôtes) et 53% à l'électricité (79% hôtes).

Principaux besoins exprimés

Les principaux besoins exprimés par les chefs de ménages migrants à Diégonéfla sont l'eau potable (63% / 77% hôte), des services de santé (59% / 50% hôte) et de la nourriture (34% / 17% hôte).

Cohésion sociale

Les relations avec les communautés hôtes sont considérées comme bonnes à très bonnes par la population migrante (99% / 100% hôtes).

RÔLE DES ENFANTS DANS LES ZONES CACAOYÈRES

D'après l'arrêté 2017-017 du Gouvernement de Côte d'Ivoire, toute sorte de travail dangereux est interdit aux enfants de moins de 16 ans. Les enfants dont l'âge est compris entre 16 et 18 ans peuvent exercer les travaux [dangereux] à conditions: i) que leur santé, leur sécurité et leur moralité soient pleinement garanties; ii) qu'ils aient reçu, dans la branche d'activité correspondante, une instruction spécifique ou une formation professionnelle. D'après l'arrêté 2017-016, toute sorte de travail léger est interdit aux enfants de moins de 13 ans.

BLOLÉQUIN

LES ENFANTS DE LA POPULATION MIGRANTE ÂGÉS DE 5 À 17 ANS SONT DEUX FOIS PLUS NOMBREUX (25%) QUE LES ENFANTS DES COMMUNAUTÉS HÔTES (13%) À EXERCER UNE ACTIVITÉ*.

Principales activités exercées par les enfants

Activités domestiques (migrants 65% / hôtes 86%) ; cacao (35% / 7%); commerce/service (5% / 8%) et autres activités agricoles (5% / 3%).

Fréquence des activités

56% des enfants de la population migrante à Bloléquin exercent une activité cinq jours ou plus dans la semaine (49% hôtes). Plus de deux tiers (67%) des enfants migrants exercent ces activités au moins trois heures par jour (25% hôtes).

DANS LE SECTEUR CACAOYER, 64% DES ENFANTS MIGRANTS EXERCENT UNE ACTIVITÉ AU MINIMUM CINQ JOURS PAR SEMAINE (0% HÔTES). DE PLUS, 85% D'ENTRE EUX EXERCENT CETTE ACTIVITÉ MINIMUM TROIS HEURES PAR JOUR.

Formes de travail des enfants

Les travaux dangereux les plus souvent cités sont : le cabossage avec un objet tranchant (57%) ; le nettoyage / la récolte avec une machette (26%) et le défrichage (21%). En outre, 86% des enfants migrants à Bloléquin exerçant une activité agricole font au moins un travail léger et 27% d'entre eux ont moins de 13 ans.

PARMI LES ENFANTS MIGRANTS QUI TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE, 63% EFFECTUENT UNE ACTIVITÉ CONSIDÉRÉE COMME TRAVAIL DANGEREUX. 41% D'ENTRE EUX ONT MOINS DE 16 ANS.

De plus, 53% des enfants migrants qui effectuent une activité agricole à Bloléquin ne sont pas scolarisés.



Enfant sur son vélo dans une plantation de cacao de Bloléquin. © OIM 2022/ Saint Pateme Doho

DIÉGONÉFLA

A Diégonéfla, la proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui exercent une activité est de 29% (hôtes 37%).

Principales activités exercées par les enfants

Les principales activités sont : activités domestiques (migrants 93% ; hôtes 90%) ; cacao (59% / 29%) ; commerce / service (2% / 1%) et autres activités agricoles (18% / 21%).

Fréquence des activités

4% des enfants de la population migrante à Diégonéfla exercent une activité cinq jours ou plus dans la semaine (76% hôtes). 31% des enfants migrants exercent ces activités au moins trois heures par jour (24% hôtes).

LES ENFANTS DES COMMUNAUTÉS HÔTES TRAVAILLENT BEAUCOUP PLUS RÉGULIÈREMENT QUE LES ENFANTS DE LA POPULATION MIGRANTE.

Formes de travail des enfants

Les travaux dangereux les plus souvent cités sont : le cabossage avec un objet tranchant (17%) et le défrichage (8%). Dans le secteur agricole, 61% des enfants migrants à Diégonéfla exerçant une activité considérée comme travail dangereux ont moins de 16 ans. En outre, tous les enfants migrants à Diégonéfla exerçant une activité (cacao / agriculture) font au moins un travail léger et 50% d'eux ont moins de 13 ans.

RECOMMANDATIONS

Renforcer la connaissance et l'analyse via des études contextualisées complémentaires sur la thématique

S'appuyer en priorité sur les structures et dynamiques communautaires existantes dans la mise en œuvre d'activités et de programmes pour une bonne appropriation et compréhension

Sur la base de la perception des ménages et de leurs priorités en termes de besoins, mener des campagnes de sensibilisation WASH adaptées (latrine-santé).

Renforcer la communication/sensibilisation sur la lutte contre le travail des enfants, la pénibilité ou dangerosité des tâches et la nécessité d'adapter les activités à l'âge des enfants.

*Activité est entendu ici comme tout type de tâche que les enfants peuvent effectuer, de façon régulière ou non. Certaines de ces tâches peuvent constituer des travaux légers ou bien même des travaux dangereux.